

## LéA - Appel à projet 2019

### Introduction

Le [dispositif LéA](#) est soutenu depuis son lancement par le ministère de l'Éducation nationale (MEN) par l'intermédiaire de la Direction générale de l'enseignement scolaire (DGESCO) et de son Département Recherche-Développement, Innovation et Expérimentation (DRDIE), ainsi que par le ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation (MAA) depuis 2016.

Les politiques institutionnelles sont prises en compte dans les problématiques et dans les expérimentations. La recherche menée dans les LéA s'appuie sur une équipe pluridisciplinaire. Cette pluridisciplinarité peut concerner les disciplines d'apprentissage, mais aussi les disciplines d'appartenance des chercheurs associés au projet : sciences de l'éducation, sociologie de l'éducation, sciences cognitives, didactique, philosophie de l'éducation...

Les Lieux d'éducation associés à l'IFÉ (LéA) articulent quatre entités : des lieux d'éducation porteurs d'un questionnement, des unités de recherche, des structures de formation, et les institutions dont ils dépendent. Ils visent des recherches orientées vers le développement de ressources, pris dans un sens large, comme par exemple l'élaboration d'ingénieries didactiques.

Elle utilise des résultats de recherches fondamentales et les nourrit de questionnements plus spécifiques et contextualisés, avec une visée praxéologique affirmée, d'étude des actions des professionnels de l'éducation. Elle contribue à construire des solutions, à les analyser et produit ainsi des résultats scientifiques nouveaux qui sont diffusés au sein du système éducatif et dans la communauté scientifique. La dimension collaborative, entre



tous les acteurs du LÉA, est un élément essentiel dans la réalisation du projet. Cette dimension peut éventuellement être un questionnement travaillé dans le LÉA.

Les LÉA associent pour trois ans chercheurs et acteurs de terrain. Le travail collectif est un élément fondamental de ces projets. Les problématiques de recherche se construisent à partir de questionnements issus des lieux d'éducation.

Les LÉA peuvent effectuer une demande de renouvellement après trois ans, en fonction de certains critères, en particulier l'apport du LÉA pour le réseau national des équipes de recherche, en termes de travail sur les méthodologies et la diffusion des pratiques d'éducation, de recherche et de formation.

Les LÉA peuvent être des établissements scolaires, mais aussi des réseaux d'établissements, des bassins de formation, des établissements d'enseignement supérieur, des centres sociaux, des associations, ou tout autre lieu portant un enjeu d'éducation (établissement hospitalier, pénitentiaire...). Dans chaque lieu sont nécessairement informés l'équipe de direction et les représentants des administrations publiques déconcentrées, rectorats, direction des services départementaux de l'éducation nationale, CARDIE, en lien avec les administrations centrales ou les collectivités territoriales qui soutiennent le projet.

Le développement professionnel des acteurs peut se traduire par une entrée dans un processus de diplomation pour certains acteurs (master recherche, thèse, etc.). Les LÉA produisent aussi des ressources pour la formation et l'enseignement.

Les actions de recherche des LÉA qui seront retenues dans le cadre de cet appel s'engagent de septembre 2019 à août 2022. Elles pourront éventuellement bénéficier d'un renouvellement en déposant un nouveau dossier de candidature. Les LÉA bénéficient d'un dispositif d'accompagnement et de soutien de leurs travaux par les personnels de l'IFÉ en lien avec les acteurs institutionnels au niveau national (MEN, MAA, MESRI associé) ou académique (CARDIE, DASEN ou DASEN-adjoint, corps d'inspection...). Pour cela, l'IFÉ met à leur disposition un environnement numérique (site, partage de documents, blog...) et organise des rencontres à l'échelle du réseau.

Parmi l'ensemble des acteurs impliqués dans un LÉA, le correspondant IFÉ assure le lien avec les équipes de recherche, le correspondant LÉA assure le lien avec les différents acteurs du lieu.



Pour plus d'information, consulter les espaces en ligne dédiés aux LÉA : [le site Internet des LÉA](#) et

[le blog collaboratif des LÉA](#).

Télécharger [le dossier de candidature](http://ife.ens-lyon.fr/lea/le-reseau/devenir-un-lea). : <http://ife.ens-lyon.fr/lea/le-reseau/devenir-un-lea>

**Le dossier de candidature complet devra parvenir à l'IFÉ ([lea.ife@ens-lyon.fr](mailto:lea.ife@ens-lyon.fr)) avant le 27 février 2019 en format WORD et PDF.** Il sera examiné par une commission de validation associant l'IFÉ-ENS de Lyon, la DGESCO, la direction de l'enseignement agricole, et leurs partenaires (Laboratoire de recherche, ESPE,...). Les critères d'évaluation des dossiers porteront en particulier sur le réalisme des charges de travail et de la programmation, le lien avec des thématiques de recherche prioritaires pour l'IFÉ et les axes institutionnels, une représentation du LÉA portée par des acteurs de statuts différents, une articulation de la problématique de recherche avec des actions de terrain, et la programmation d'une diffusion des productions et des ressources.

### Thématiques :

Le dossier de candidature permet à l'équipe porteuse d'un projet de LÉA de le discuter et de mieux l'ajuster aux attentes du dispositif en tenant compte des critères d'évaluation explicités. En particulier, seront privilégiés les projets dont les problématiques s'insèrent dans les domaines suivants :

- **1. Les espaces-temps d'apprentissage pour une école inclusive**

La question des espaces-temps pour apprendre et faire apprendre prend aujourd'hui des formes multiples : physiques, virtuelles, individuelles, collectives, au sein de la classe, dans et hors de l'espace scolaire ou universitaire. Cette question touche l'élève ou l'étudiant, mais également les enseignants, les parents, les éducateurs. Comment penser ces espaces-temps pour prendre en compte les besoins de



chacun des acteurs et faire vivre ainsi une école plus inclusive ? Dans cette perspective, comment les postures des élèves, des étudiants et des différents acteurs éducatifs sont-elles modifiées ? Comment interrogent-ils le travail collectif entre les acteurs éducatifs, entre les élèves ? Comment interrogent-ils les relations entre les disciplines ? Comment les institutions sont-elles questionnées par les aménagements nécessaires des lieux et temps scolaires ?

- **2. Cultures numériques - Développement de compétences numériques critiques**

Le numérique est au coeur des apprentissages à l'école et hors l'école, dans les disciplines "classiques", comme dans l'éducation aux médias et à l'information, qui se développe de façon transversale et à l'intérieur de chaque discipline. Quelle distance critique est-il possible de construire avec les écrans, leurs contenus et les formes d'activité qu'ils proposent ? Comment apprendre à chercher l'information, et à en questionner leur origine et leur pertinence ? Comment apprendre à combiner de façon créative une variété d'outils, numériques ou non, au service de la résolution de problèmes et des apprentissages, simples ou complexes ? Comment apprendre à programmer pour construire des solutions adaptées à des besoins identifiés ? Comment faire du numérique un espace d'activités au service d'un projet collectif ? Les projets attendus questionneront ces différentes dimensions du numérique, de la maternelle au supérieur, au sein des établissements scolaires, comme à leurs frontières avec la société.

- **3. Les langages**

Les programmes de l'école et du collège font de la notion de "maîtrise de la langue/du langage/des langages" un objet d'enseignement en tant qu'instrument de travail pour tous les acteurs, et un outil pour tous les apprentissages. La maîtrise de la langue (maternelle, de scolarisation...), et d'une langue vivante, ainsi que la découverte d'autres langues, ou encore la maîtrise des langages (au sein large), font partie des



fondamentaux de l'école. La recherche internationale parle de son côté de literacy, ou de multiliteracy pour recouvrir des littératies verbale, visuelle, numérique, instrumentale, etc., en jeu hors de l'école dans les apprentissages informels, et dans les parcours de réussite sociale. Les projets attendus questionneront les démarches engagées pour développer cette compétence transversale dans son versant disciplinaire, interdisciplinaire ou en lien avec les

problématiques éducatives, la socialisation, ou encore les inégalités scolaires à tout niveau d'enseignement, de la maternelle au supérieur.

- **4. Travail collectif au sein d'une communauté éducative**

Dans le cadre de la loi sur la Refondation de l'école en 2013, le référentiel des compétences des métiers du professorat et de l'éducation insiste sur la nécessité de favoriser le développement de « travaux collectifs » au sein des communautés éducatives. Récemment, le rapport Villani-Torossian (2018) encourage à ce que « le travail en équipe dans les établissements scolaires » repose sur la prise en compte de trois « niveaux stratégiques » de mise en œuvre : celui *de la classe*, celui *des écoles et des établissements*, celui *de l'encadrement*. Les conditions sous lesquelles peuvent être mises en place de telles préconisations, dans la perspective d'assurer un développement professionnel des différents acteurs impliqués, ne s'improvisent pas. Les LÉA se fondent sur des processus de collaboration entre praticiens et chercheurs et permettent de développer des interactions au sein d'équipes pluri-catégorielles, de contribuer au développement d'établissement-formateur. Comment ces interactions participent au développement d'un *territoire apprenant*, influent sur le travail collectif des pairs, sur leur développement professionnel ? Comment l'engagement d'enseignants dans un processus de collaboration avec différents acteurs au sein d'un *territoire apprenant* peut-il avoir des effets sur les apprentissages des élèves ? Il sera particulièrement apprécié tout projet qui questionnera les formes et les structures que peut prendre un travail collectif au sein d'une communauté éducative, ainsi que leurs évolutions.



- **5. Continuités des apprentissages dès la maternelle et jusqu'à l'enseignement supérieur**

Le système éducatif s'organise en niveaux, cycles, filières, au travers desquels les élèves poursuivent différents cursus et construisent/vivent différents curriculums. Quelles complémentarités et continuités dans les apprentissages entre les différentes étapes de l'expérience scolaire ? Comment gérer les transitions ? Quelle réalité des continuités au niveau des apprentissages, au niveau des parcours personnel et professionnel ? Qu'est-ce que la prise en compte de ces continuités change dans le suivi des élèves et des étudiants, dans le travail des professeurs ? Comment développer les relations entre enseignants du primaire et du secondaire, du secondaire et du supérieur ? Quel(s) accompagnement(s) pour les élèves aux différentes charnières ? Par exemple, comment la mise en place de ParcoursSup questionne-t-elle le suivi de l'élève à tous les niveaux d'accompagnement et de décision ?



- **6. Stratégies éducatives pour la construction individuelle et collective de la citoyenneté**

« Tous les professeurs enseignent d'abord l'École, comme objet et comme valeur » (P.Meirieu, *Lettre à un jeune professeur*). Entreprendre dès l'école l'apprentissage et le partage d'une culture citoyenne **intégrant de manière transversale le développement de l'esprit critique** exige de construire des projets collectifs cohérents et convergents, portés par tous les acteurs et, où se tissent pratiques éducatives et pratiques pédagogiques. Les apprentissages des contenus et de la démocratie ne sauraient se faire en apesanteur : comment faire vivre dans le quotidien de l'école et de la classe les liens d'interdépendance qui les unissent ? Comment intégrer ces questionnements au parcours citoyen?

- **7. Éducatons à, partenariats, “parcours” : comment les acteurs s'emparent des évolutions curriculaires**

Les cloisonnements disciplinaires sont engagés dans un mouvement d'adaptation continu, en lien avec l'évolution des disciplines académiques. Cela se fait aussi en réponse à des enjeux sociétaux et aux redéfinitions des politiques éducatives. On le voit dans des prescriptions qui apparaissent nouvelles : l'introduction de la notion de “parcours” récemment inscrite dans le programme-socle, la promotion des “éducatons à...”, les partenariats, etc.

Cette évolution remet en cause les répartitions disciplinaires traditionnelles (compétences culturelles et sociales, éducation artistique et culturelle, culture scientifique, éducation aux médias, au numérique, nouvelles littéracies,...), mais aussi les cloisonnements longitudinaux, par de nouvelles formes de travail pluriannuelles. En outre, elle tente de franchir les cloisonnements institutionnels en favorisant la logique des partenariats éducatifs avec des musées, lieux patrimoniaux, centres culturels, associations et espaces périscolaires... Comment ces nouveaux contenus, ces nouveaux espaces, et les pratiques éducatives nouvelles qui s'y développent



peuvent-elles contribuer à la réussite scolaire et personnelle de tous les élèves ?  
Comment les nouveaux réseaux d'acteurs s'approprient-ils ces évolutions ?

**8 L'école maternelle : caractéristiques et spécificités** L'accueil et l'éducation des enfants d'âge pré-primaire, le modèle ainsi que le fonctionnement de l'école maternelle sont depuis de nombreuses années déjà une préoccupation centrale pour la France. Les textes officiels soulignent que la mission principale de l'école maternelle est de donner envie aux enfants d'aller à l'école pour apprendre, affirmer et épanouir leur personnalité. Les objectifs de la formation y sont de favoriser l'éveil de la personnalité des enfants, de stimuler leur développement sensoriel, moteur, cognitif, social et affectif, de développer l'estime de soi et des autres. Dans ce contexte et dans le nouveau cadre de l'instruction obligatoire à partir de 3 ans, quelles évolutions seraient nécessaires dans l'organisation et la forme scolaire, les pratiques pédagogiques, pour lutter plus efficacement contre les inégalités, dont on sait qu'elles se forment très tôt ? Plusieurs axes de recherches peuvent être envisagés : les processus d'apprentissages précoces (par exemple, dans le cadre des sciences cognitives), les apprentissages langagiers, les compétences mathématiques (par exemple, la construction du nombre), les fondements d'une sensibilité et d'une culture artistiques, l'écologie développementale (par exemple, la démarche « d'observation-projet », Fontaine, 2009), le travail PE/ATSEM, ou bien encore la réduction des inégalités scolaires potentiellement produite par l'obligation de scolarité à 3 ans.



# DOSSIER DE CANDIDATURE

Votre candidature est :

- Une demande initiale
- Un renouvellement



• **1.L'action de recherche, le lieu d'éducation et les partenaires associés**

**1.1. Identification de l'action de recherche prévue**

*Ajouter des lignes si plus d'un responsable d'action*

Intitulé de l'action de recherche prévue	Le numérique pour compenser les difficultés des apprenants porteurs de troubles des apprentissages
Acronyme (en un mot)	<b>Numdys</b>
Adresse web de l'action de recherche (le cas échéant)	<a href="http://accesslab.ensfea.fr/">http://accesslab.ensfea.fr/</a>
Nom du responsable de l'action de recherche	Laetitia Branciard
Courriel du responsable de l'action de recherche	laetitia.branciard@educagri.fr
Téléphone du responsable de l'action de recherche	05 61 75 32 83

**1.2. Lieu(x) d'éducation candidat(s)**

*Si plusieurs établissements sont concernés, remplissez un tableau par établissement*

Nom du lieu d'éducation candidat	Etablissement Public Local d'Enseignement, de Formation Professionnelle Agricole (EPLEFPA) de Marmilhat
----------------------------------	---



Académie	Enseignement agricole, région Auvergne-Rhône-Alpes
Organisme (lycée, collège, école, association, réseau, etc.)	Lycée d'enseignement général et technologique agricole (LEGTA) Louis Pasteur
Nom du responsable du lieu (chef d'établissement, directeur, président d'association, etc.)	Directrice de l'EPL Mme Isabelle Plassais
Adresse postale du lieu	BP 116 – 63370 Lempdes
Téléphone	04-73-83-72-50
Site Internet du lieu	<a href="https://www.marmilhat.educagri.fr/">https://www.marmilhat.educagri.fr/</a>

Nom du lieu d'éducation candidat	Lycée des métiers de la montagne d'Oloron-Sainte-Marie
Académie	Enseignement agricole, région Nouvelle Aquitaine
Organisme (lycée, collège, école, association, réseau, etc.)	Lycée professionnel agricole (LPA) d'Oloron-Sainte-Marie
Nom du responsable du lieu (chef d'établissement, directeur, président d'association, etc.)	Proviseure du LPA Mme Patricia Lendres
Adresse postale du lieu	1051 route du gave d'Aspe BP144

	64404 Oloron Sainte-Marie
Téléphone	05-59-39-05-14
Site Internet du lieu	<a href="https://www.oloron.educagri.fr">https://www.oloron.educagri.fr</a>

Nom du lieu d'éducation candidat	Etablissement Public Local d'Enseignement, de Formation Professionnelle Agricole (EPLEFPA) de Toulouse « Cité des sciences vertes »
Académie	Enseignement agricole, région Occitanie
Organisme (lycée, collège, école, association, réseau, etc.)	Lycée d'enseignement général et technologie agricole (LEGTA) de Toulouse
Nom du responsable du lieu (chef d'établissement, directeur, président d'association, etc.)	Directeur de l'EPL M. Antoine Santimaria
Adresse postale du lieu	Cité des Sciences Vertes - 2, route de Nabonne - B.P 72647 - 31326 Castanet-Tolosan
Téléphone	05-61-00-30-70
Site Internet du lieu	<a href="https://www.citesciencesvertes.educagri.fr/">https://www.citesciencesvertes.educagri.fr/</a>

Critères : Lieu présentant une portée éducative. Zone géographique (académie) présentant peu de LéA. Nouveau type de LéA (établissement, structure)

**Nom du LéA :**



Pour respecter les usages au sein du réseau, il est souhaitable que le nom choisi pour le LÉA soit clairement évocateur du lieu qui le fonde, plutôt que de l'action de recherche elle-même (acronyme), sur la base d'éléments tels que le nom du (ou des) établissement(s) qui le compose(nt) - *s'ils ne sont pas trop nombreux* -, du réseau, de la zone géographique, de la commune, (exemples : « École Paul-Emile Victor », « Lycée Argentré-Macé », REP+ Delaunay Grigny 91 », Réseau Ecoles Bretagne Provence », « Circonscription Montreuil 1 »).

Nom du LÉA proposé (*)	HandEaccessSolagri
------------------------	--------------------

En cas d'entrée dans le réseau des LÉA, cette proposition de nom pourra être rediscutée avec le comité de pilotage si besoin.

### 1.3.a Unité(s) de recherche porteuse(s) de l'action de recherche – UMR, EA, etc.

Nom de l'unité, du laboratoire et/ou de l'équipe	Organisme de rattachement	Lien entre l'unité et l'IFÉ (équipe interne à l'IFÉ, convention existante, conventionnement en cours, convention envisagée, aucune convention...)
EFTS Unité Mixte de Recherche Education Formation Travail et Savoirs	Université Toulouse 2 Jean Jaurès ENSFEA Ecole nationale supérieure de Formation de l'Enseignement Agricole	

Unité de recherche en lien avec les problématiques de l'éducation. Unité de recherche IFÉ ou conventionnée avec l'IFÉ.

### 1.3.b Unité(s) (de recherche) partenaire(s), le cas échéant – UMR, EA, etc.

Nom de l'unité, du laboratoire et/ou de l'équipe	Organisme de rattachement	Lien entre l'unité et l'IFÉ (équipe interne à l'IFÉ, convention existante, conventionnement en cours, convention envisagée, aucune convention...)



Laboratoire Cognition Langues Langages Ergonomie  UMR 5263 CNRS et Université de Toulouse 2 Jean Jaurès  SFR – <a href="#">Axe 2A: Troubles et handicaps en contexte scolaire</a>	CNRS (DR14)  Université Toulouse 2 Jean Jaurès  ESPE – Toulouse	<b>Aucune convention</b>
---	--	--------------------------

## 1.4. Financements de l'action de recherche

### Moyens DGER souhaités

L'IFÉ avec la DGESCO (MENESR) /DGER peut attribuer des forfaits horaires aux enseignants exerçant dans le premier et/ou second degré. Indiquer quels moyens seraient demandés pour cette action (maximum 20h par enseignant)

Nombre d'heures : 100
Nombre d'enseignants impliqués : 5
Budget déplacement 13 735€ - Budget fournit par la DGER

Critères : Estimation du volume de travail relative à l'engagement des enseignants. Réalisme des charges de travail et de la programmation

### Autres financements

Organisme financeur	Montant	Demande en cours/ acceptée

Critères : Obtention de financements supplémentaires au niveau local, régional, national (ex. : financement de contrat de thèse, etc.)



## 1.5 Domaines et axes de recherche

Indiquez ci-dessous le domaine dans lequel s'insère la problématique de votre projet.

*Plusieurs réponses possibles*

- Les espaces-temps d'apprentissage pour une école inclusive
- Cultures numériques - Développement de compétences numériques critiques
- Les langages
- Travail collectif au sein d'une communauté éducative
- Continuité des apprentissages dès la maternelle et jusqu'à l'enseignement supérieur
- Stratégies éducatives pour la construction individuelle et collective de la citoyenneté
- Éducatifs à, partenariats, "parcours" : comment les acteurs s'emparent des évolutions curriculaires
- L'école maternelle : caractéristiques et spécificités

Dans quel(s) axe(s) du projet de loi pour la refondation de l'école s'inscrit l'action de recherche ?

*Plusieurs réponses possibles*

- Mettre en place une nouvelle formation initiale et continue aux métiers du professorat et de l'éducation et faire évoluer les pratiques pédagogiques
- Donner la priorité à l'école primaire pour assurer l'apprentissage des fondamentaux et réduire les inégalités (plus de maîtres que de classes, maternelles moins de 3 ans, langues vivantes dès le CP, rythmes scolaires : meilleure organisation des temps éducatifs, accès activités périscolaires de qualité)
- Faire entrer l'École dans l'ère du numérique, éducation au numérique
- Faire évoluer le contenu des enseignements (socle commun de connaissances, de compétences et de culture; enseignement moral et civique, parcours d'éducation artistique et culturelle)
- Assurer la progressivité des apprentissages de la maternelle au collège
- Permettre à chacun de réussir dans le second degré et de s'insérer dans la vie professionnelle dans les meilleures conditions (lutte contre le décrochage scolaire)
- Mieux associer les partenaires de l'École et mieux évaluer le système éducatif
- Aucune



Critères : Lien avec les thématiques de recherches prioritaires de l'IFÉ et des axes du projet de la pour la Refondation de l'École du MENESR,.

## 1.6 Composition prévisionnelle de l'équipe du LéA (ajouter des lignes si besoin)

Membres du LéA Commencer par identifier les potentiels porteurs du LéA[1] : Correspondant IFÉ, correspondant LéA, puis les autres membres (voir critères).	Structure (établissement, unité de recherche ...)	NOM – Prénom	Fonction dans la structure (directeur, enseignants, chercheur, doctorant, stagiaire, etc.)	Académie	Contact (Courriel et téléphone)
Correspondante IFÉ (voir Charte)	ENSFEA	BRANCIARD Laetitia	Ingénieure de Recherche		<a href="mailto:laetitia.branciard@educagri.fr">laetitia.branciard@educagri.fr</a> 05-61-75-32-83



Suppléant Correspondant IFÉ	ENSFEA	LIPP Hervé	Ingénieur d'Etudes		<a href="mailto:herve.lipp@educagri.fr">herve.lipp@educagri.fr</a> 05-61-75-34-69
Chercheur	ENSFEA (31)	DUCAMP Christine	Maître de Conférences		<a href="mailto:christinne.ducamp@educagri.fr">christinne.ducamp@educagri.fr</a> 05-61-75-34-49
Chercheur	ESPE de Toulouse (31)	TRICOT André	Professeur		<a href="mailto:Andre.Tricot@univ-tlse2.fr">Andre.Tricot@univ-tlse2.fr</a> 05-61-50-35-23
Inspection	Paris	WOSSNIAK Véronique	Inspectrice en Documentation et Technologies de l'Informatique et du Multimédia		<a href="mailto:veronique.wozniak@educagri.fr">veronique.wozniak@educagri.fr</a> 01-49-55-51-82
correspondant LéA	LPA Oloron-Sain te-Marie (64)	COMMARIE UX Christine	Professeure de Mathématiques Physique- Chimie		<a href="mailto:christine.commarieux@educagri.fr">christine.commarieux@educagri.fr</a> 05-49-39-05-14
	LPA Oloron-Sain te-Marie (64)	COTREL Karine	Professeure de Mathématiques		<a href="mailto:karine.cotrel@educagri.fr">karine.cotrel@educagri.fr</a> 05-49-39-05-14



correspondant LéA	Legta de Marmilhat (63)	PLATIN Gaël	Professeur de Technologie Informatique et Multimédia		<a href="mailto:gael.plantin@educagri.fr">gael.plantin@educagri.fr</a> 04-73-83-72-50
	Legta de Marmilhat (63)		Professeur (e)		@educagri.fr 04-73-83-72-50
correspondant LéA	Legta Toulouse-Auzeville (31)	LOBELLO Isabelle	Professeure documentaliste		<a href="mailto:isabelle.lobello@educagri.fr">isabelle.lobello@educagri.fr</a> 05-61-00-30-70
Chargé de mission nationale	Ministère de l'éducation nationale	RENAUD Patrice	Numérique et handicap Référent accessibilité numérique Direction du Numérique		<a href="mailto:patrice.renaud@education.gouv.fr">patrice.renaud@education.gouv.fr</a> 01-55-55-80-13

Critères : Représentation des membres du/des Lieu(x) d'éducation associé(s). Personnel(s) de pilotage représentés dans les porteurs (responsables d'établissement, personnel d'inspection...) et porteurs du LéA de statuts différents. Nombre d'acteurs mobilisés suffisant (pas trop petit par rapport à l'ampleur de l'action). Équilibre entre les fonctions et statuts représentées au sein de l'équipe (pratique/formation/recherche/étudiant...)

## • 2. Présentation des activités prévues pour le LéA de septembre 2019 à août 2022

### 2.1 Résumé de l'action de recherche

Maximum 800[2] caractères, espaces compris



Pour les publics porteurs de troubles des apprentissages, l'accessibilité numérique constitue un moyen de compensation, tel que défini par la loi du 11 février 2005\*. Dans un contexte pédagogique, l'accessibilité permet de garantir l'égalité des chances et de contribuer à la pleine participation à la vie culturelle, sociale et à l'insertion professionnelle de tous les apprenants. Dans cette recherche, nous tenterons de comprendre comment les technologies et les dispositifs impactent les apprentissages et dans quelles conditions elles peuvent avoir un effet bénéfique pour ces publics. Nous apporterons un éclairage particulier sur les gestes pédagogiques des enseignants pour accompagner les apprenants dans l'utilisation d'outils informatiques et de logiciels adaptés.

\*Loi pour l'égalité des droits et des chances, la participation des personnes handicapées

4 à 5 Mots Clés :

Accessibilité, handicap cognitif, compensation, outils numériques, adaptations pédagogiques

## 2.2 Présentation de l'action de recherche

*Maximum 6000[3] caractères, espaces compris*

En 2018, 144 500 élèves étaient scolarisés par la voie scolaire, dans l'enseignement agricole (EA). Parmi ceux-ci, 3569 (2.5%), bénéficiaient d'un projet personnel de scolarisation, dont plus d'un tiers étaient porteurs de troubles spécifiques du langage et des apprentissages. Cette même année, 509 d'entre eux ont reçu une notification de la MDPH, pour l'acquisition d'aides techniques informatiques (DGER, 2018). Pour d'autres apprenants, plus nombreux, mais non recensés (ENFA, 2011, Rapport IEA 2012), des plans d'accompagnement personnalisés ont été mis en place. Pour accompagner les équipes éducatives à la prise en charge de ces publics, l'ENSFEA organise depuis 2004,



des formations, en mettant notamment l'accent sur les outils numériques de suppléance. (Branciard, 2010, 2011).

Si l'on reconnaît que les outils numériques représentent une réelle opportunité pour les apprenants en situation de handicap, pour faciliter leur scolarisation, nous disposons de très peu de recherches scientifiques pour les publics adolescents ou adultes. Il nous apparaît donc important de débiter cette recherche par une recension des connaissances dans ce domaine, à travers une revue de littérature. Nous proposons de même, de réaliser une veille sur les aides techniques permettant de compenser des fonctions déficitaires pour des Dys\* (ORNA,2018). Toutefois, comme l'expliquent A.Tricot et F. Feuilladeux (2014), il ne s'agit pas d'avoir un discours «techno-centré qui consisterait à n'envisager que les côtés positifs des outils technologiques, mais plutôt d'identifier des outils facilitateurs, à partir de trois approches » : la technologie permet de compenser en allégeant le handicap ; la technologie permet de contourner le handicap ; la technologie permet d'apprendre en contribuant à une stratégie plus globale de réduction.

Ces connaissances nous permettront, dans un deuxième temps, de nous centrer sur les usages, en analysant les conditions d'une bonne intégration des outils numériques pour les publics Dys\* dans les établissements. On constate en effet que ces aides techniques sont peu ou mal utilisées par les élèves et que l'accompagnement à leur prise en main est rarement mis en place sur le temps scolaire (Branciard, 2014). Ainsi, si les lois de 2005 et de 2013, pour la prise en charge des apprenants en situation de handicap à l'école, stipulent que c'est à l'École de s'assurer que l'environnement scolaire est adapté, elles n'apportent pas d'informations sur les modalités et les moyens pour mettre en place l'intégration de ces outils numériques. Comme le précise le rapport du Conseil français des personnes handicapées pour les questions européennes (2018), « L'accès individuel à ces technologies implique de pouvoir et de savoir s'en servir, donc d'acquérir des compétences numériques ». Aussi au-delà des fonctionnalités des outils, se pose la question des conditions à réunir pour que les apprenants puissent les utiliser dans un contexte scolaire et professionnel et les recommandations du rapport pour une stratégie nationale pour un numérique inclusif (2018), vont dans ce sens : « L'enjeu de la transformation numérique n'est pas que technologique (...) Agir pour la montée en compétences numériques est donc la condition du développement d'une société numérique performante et humaine ». Pourtant, à ce jour, plusieurs rapports, ont montré les difficultés pour intégrer les technologies numériques dans les pratiques des enseignants (IGEN, 2015, 2017) et,



comme nous l'avons noté précédemment, l'usage de l'outil numérique ne va pas de soi et est étroitement lié aux conceptions pédagogiques sous-jacentes (Avramides et al, 2012). Nous nous proposons donc de développer cette recherche appliquée autour de la question centrale des médiations humaines nécessaires pour la mise en place de dispositifs accompagnants, à travers le prisme des usages numériques (Linard M., 1996, Bruillard E., 1997, Rabardel, 2005, Daguet, H. 2015). Notre analyse s'articulera autour des sous-questions suivantes :

- Dans quels espaces-temps les enseignants se familiarisent ils avec les aides techniques adaptées et perçoivent les approches pédagogiques possibles pour compenser les difficultés des publics Dys\* ?
- Comment mettre en œuvre des dispositifs pour proposer aux publics Dys\* un accompagnement dans le cadre d'un projet pédagogique numérique global qui ne se limite pas à l'acquisition d'équipement numérique ?
- Quelles modalités de formations mettre en place dans le cadre de la professionnalisation des enseignants pour faire entrer l'École dans l'ère du numérique ?

Les chercheurs impliqués dans ces projets ont développés des travaux sur ces thématiques, au sein de leurs équipes de recherche (laboratoire Cognition, Langage, Langues, Ergonomie, UMR EFTS, au sein des axes « ProfessionnalisationS, EducationS » et « Phénomènes didactiques». De même le travail collaboratif entre chercheurs au sein de l'axe 2 de la SFR portée par l'ESPE de Toulouse : « troubles et handicap en contexte scolaire », comme le travail réalisé sur les usages des outils numériques pour les Dys\*, au sein de l'accesslab de l'ENSFEA, sont de nature à nourrir ce projet de LÉA.

Sur le plan méthodologique, nous proposons d'étudier les choix pédagogiques intégrant les outils numériques et les médiations humaines au sein de trois dispositifs, dans des établissements de l'EA. Nous nous appuierons sur l'activité d'enseignants impliqués dans la mise en place d'aides techniques et d'adaptations pour les publics Dys\*. Nous mettrons en place des outils d'analyse de leur activité en ayant notamment recours à la vidéo (analyse du travail en relation avec des élèves) et des enquêtes à destination des apprenants et des familles. Notre travail d'observation portera sur trois thématiques principales : L'accompagnement d'apprenants Dys\* pour la mise en place d'outils



numériques dans la classe ; les gestes pédagogiques pour rendre les supports pédagogiques accessibles ; la mise à disposition des livres numériques.

\*DYS est à comprendre comme porteurs de troubles DYS

Critères : Formulation d'une ou de question(s) de recherche. Contexte et enjeux. Position dans un champ de recherche, état de l'art. Méthodologies envisagées (description précise attendue, en particulier en ce qui concerne l'évaluation des impacts des projets). Articulation de la problématique de recherche avec des questions du terrain, en lien avec les politiques éducatives nationales. Retombées scientifiques attendues en cohérence avec les enjeux pour le lieu candidat (ci-dessous).

### 2.3. Enjeux pour le lieu d'éducation candidat

*Décrire les objectifs et les attentes du lieu d'éducation concernant le questionnement et l'entrée dans le dispositif LÉA. Préciser les liens entre l'action de LÉA et le projet d'établissement et/ou contrat d'objectifs, ainsi que l'implication des différents acteurs du lieu.*

*Maximum 2000 caractères, espaces compris*

Avec ce projet LÉA, les établissements impliqués vont pouvoir développer et valoriser, le travail mis en place par les équipes éducatives en ce qui concerne l'accompagnement des apprenants Dys avec des outils et ressources numériques.

Dans son projet d'établissement, l'EPL de Marmilhat présente les actions mises en œuvre pour favoriser la réussite scolaire des apprenants, en s'appuyant notamment, sur des adaptations et méthodes pédagogiques liées à des pratiques innovantes. La présence d'une personne ressource « Dys » au sein de l'EPL et la mise en place d'une sensibilisation de l'équipe éducative sur les outils numériques pour la compensation des difficultés des apprenants Dys participe de cette démarche.

Au sein du LPA d'Oloron Ste-Marie, une réflexion de longue date est effectuée sur la prise en compte des élèves porteurs de troubles DYS. Ce travail porte tant sur



l'accessibilité des supports pédagogiques que sur l'utilisation d'outils numériques. L'apport de la recherche permettra d'avoir un regard sur les atouts et les limites de l'apprentissage des élèves avec et par le numérique. Le projet permettra aussi de mieux accompagner les familles sur les choix des outils de compensation.

L'intérêt du Legta de Toulouse-Auzeville pour ce projet LéA se matérialise, dans un premier temps, par la prise en compte des élèves porteurs de troubles DYS, comme cela apparaît dans son projet d'établissement. L'équipe éducative, souhaite s'engager dans l'innovation pédagogique et numérique en en prenant en compte la diversité des publics. Aujourd'hui ce projet se construit autour du CDI, avec un accompagnement des publics à besoins particuliers. Une attention particulière est portée sur l'espace pédagogique de ce lieu équipé de livres audio et ebook, par exemple. Dans ce contexte, différents outils pourraient être testés et utilisés par l'ensemble de la communauté éducative (enseignants, AVS), comme par les apprenants.

Critères: Retombées pour le lieu d'éducation et son contexte. Attentes du lieu explicitées et en cohérence avec l'action de recherche (dont par exemple liens avec le projet d'établissement ou le contrat d'objectifs, le projet académique).

## **2.4. Productions déjà réalisées (publications, communications, formations) par les porteurs du LéA en lien avec l'action de recherche engagée**

*Listez 5 ressources maximum en précisant les auteurs des ressources.*



Branciard L. (2018). Des livres accessibles pour les Dys. FFDYS.

<http://www.ffdys.com/wp-content/uploads/2018/08/Des-livres-nume%CC%81riques-DYS-V6.pdf>

Branciard L. (2011). La professionnalisation des enseignants du Ministère de l'agriculture sur les troubles «Dys ». *La nouvelle revue de l'adaptation et de la scolarisation*, 55, 49-157.

Vandenbroucke, G., & Tricot, A., (2018). La présentation orale de textes narratifs améliore-t-elle la compréhension d'élèves dyslexiques de CM2 ? Analyse Neuropsychologique des Apprentissages chez l'Enfant, 152, 111-121.

Tricot, A. (2016). Dans quelle mesure les supports numériques peuvent-ils compliquer ou faciliter l'apprentissage et la pratique de la lecture ? Conférence de consensus sur la lecture. <http://www.cnesco.fr/wp-content/uploads/2018/04/15-Tricot.pdf>

Tricot, A. (2018). Apprendre avec le numérique : quels apports pour les élèves à besoins éducatifs spécifiques ? In FNAME (Ed.), Médiations et processus d'apprentissage. (pp. 81-98). Paris : Retz.

## 2.5. Production(s) et ressource(s) envisagée(s) de septembre 2019 à août 2022

Ressources	Précisions
<input type="checkbox"/> Publications et communications scientifiques	Revue Spirale (n°65 2020 Formation des enseignants) La nouvelle revue : éducation et société inclusive (INSHEA) Analyse Neuropsychologique des Apprentissages chez l'Enfant (ANAE) L'actualité chimique UDPPC (union des professeurs de physique et chimie)
<input type="checkbox"/> Publications et communications	<a href="#">Le bulletin du réseau Dys</a> (trimestriel)

professionnelles	<a href="#">Bulletin de l'APEPA</a> <a href="#">Plateforme Pollen pour l'innovation dans l'enseignement agricole</a> <a href="#">La nouvelle revue éducation et société inclusives (INS HEA)</a> <a href="#">Site Physique-chimie</a> <a href="#">Site accesslab</a> <b>Véronique Wozniak</b>
<input type="checkbox"/> Action de formation	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Outils informatiques et multimédia pour compenser les difficultés des publics Dys</li> <li>- Les livres numériques : usages en classe et au CDI</li> <li>- L'accessibilité des supports pour les Dys ... et pour les autres</li> <li>- Mise en place d'un dispositif d'accompagnement des équipes en vue d'un projet pédagogique numérique inclusif.</li> </ul>
<input type="checkbox"/> Ressources pour la formation	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Films</li> <li>- Supports de cours</li> <li>- Formations en ligne</li> <li>- Fiches d'usages /outils</li> <li>- Bibliographie, revue de littérature</li> </ul>
<input type="checkbox"/> Ressources pour l'enseignement	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Films</li> <li>- Supports de cours</li> <li>- Formations en ligne</li> </ul> <p>Dans le cadre des M1 et M2 MEF et formation des directeurs.</p>
<input type="checkbox"/> Masters et doctorats	Encadrement de mémoires MEEF et thèses

Critères : Planification prévisionnelle des productions et des ressources ainsi que de leur diffusion (publics visés). Implication d'étudiants de l'ÉSPÉ ou d'autres institutions dans le cadre de masters, doctorats.

## 2.6. Organisation du travail et de la collaboration



## Expérience de collaboration

Certains membres de l'équipe ont-ils déjà été engagés ensemble dans d'autres actions de recherche collaborative ? Précisez lesquels, quand et comment.

*Maximum 1000 signes, espaces compris*

Le travail de recherche mené au sein de la SFR de L'ESPE Midi-Pyrénées sur l'apprentissage, l'enseignement et la formation, et l'implication de l'ENSFEA à Axe 2A: Troubles et handicaps en contexte scolaire, a permis aux chercheurs de mener une réflexion commune sur l'accompagnement et la prise en charge des équipes pédagogiques et de collaborer à la mise en place d'un colloque international en février 2015 : [Education inclusive. la question de l'évaluation : des représentations aux pratiques évaluatives.](#)

La participation de Mme Branciard à la commission sur l'accessibilité numérique du Ministère de la culture l'a amenée à travailler sur différents projets avec M. Patrice Renaud, Chargé de mission nationale Numérique et handicap au Ministère de l'éducation nationale, comme par exemple la veille et l'expertise de solutions techniques adaptées pour les apprenants porteurs de troubles Dys et de travaux sur le livre numérique.

Critères : l'existence d'une équipe de recherche collaborative ou l'initiation préalable des travaux est un facteur de réussite de l'action.



## Organisation de la collaboration

Quelles sont les modalités de collaboration entre enseignants, responsable d'action de recherches, chercheurs que vous projetez?

- des réunions plénières (ensemble du groupe)
- des séances de travail (en binômes ou petits groupes)
- des visioconférences (Scopia)
- des rencontres entre enseignants
- utilisation d'un espace de travail collaboratif (en ligne)
- échanges téléphoniques
- échanges courriels
- Autres : invitation aux rencontres de l'innovation sur le numérique éducatif AGROSUP Montpellier 18-19/04/2020

Commentaire : le travail s'élaborera en présentiel entre des regroupements de l'ensemble des acteurs et des déplacements sur les sites des correspondants du Léa, par des chercheurs. Un travail collaboratif s'effectuera à distance avec différents outils.

Comment envisagez-vous la participation des enseignants, du responsable d'action de recherche, des chercheurs dans la définition de la problématique, la collecte des données, l'analyse des résultats, la production de ressources ?

*(1500 caractères maximum)*

### Travail en présentiel :

La première année, pour mettre en place le projet, nous prévoyons un regroupement de lancement à l'ENSFEA. Tous les acteurs seront réunis pour présenter le protocole de recherche et définir collectivement les actions sur les 3 années.

Les chercheurs iront sur les 3 sites une fois par an pour travailler pendant 2 journées avec les correspondants Léa, notamment pour collecter des données (vidéos...). Ils se retrouveront pour établir un bilan et analyser les résultats de recherche avant la fin de chaque année scolaire.

Pour lancer la deuxième année, les acteurs seront invités à participer aux rencontres de l'innovation de l'EA, à Montpellier sur la thématique du numérique éducatif avec une participation aux ateliers à envisager.

Prolongement de ce regroupement pour réaliser un travail commun.



La troisième année un regroupement dans un des établissements, au mois de février, pour finaliser la réalisation des différents livrables et préparer la clôture du projet.

Les correspondants IFé de l'ENSFEA se rendront sur site, au moins une fois par an, lors de temps forts co-organisés par les correspondants Léa (actions de sensibilisation sur les outils, barcamp, commission TIM, atelier avec des apprenants Dys.....)

#### **Travail à distance :**

Tous les outils collaboratifs cités dans le chapitre précédent, permettront aux différents acteurs du projet d'échanger entre les regroupements et de faire un suivi de différentes actions.

### ▪ **3. Communication et diffusion des résultats**

*Comment envisagez-vous de communiquer l'action de recherche et les résultats :*

#### **3.1 Au sein de(s) établissement(s) d'accueil ?**

Communication au directeur de l'établissement, au conseil d'administration, au conseil pédagogique, insertion de l'action dans le projet d'établissement, formation des enseignants, etc.

Une présentation au sein du conseil d'éducation de la formation sera faite dans chaque établissement. Elle sera prolongée par une présentation au Conseil intérieur (instance propre à chaque lycée agricole qui est saisie sur des questions d'ordre pédagogique et éducative) et sera validée en conseil d'administration. Au sein de chaque établissement, une action pourra être intégrée dans l'axe concernant le développement du numérique et la prise en charge des personnes en situation de handicap au sein de l'établissement.

*Critères : Modalités de communication au sein de l'établissement prévues et riches (touchant différent publics)*

#### **3.2. Au niveau local ?**

Communication aux autres membres de la communauté éducative (Conseillers principaux d'éducation, Surveillants, Infirmiers, Conseillers d'orientation professionnelle, Assistante sociale, etc.), aux parents, aux élèves, aux associations, aux collectivités locales et/ou territoriales, etc.

Au sein de chaque établissement des ateliers de sensibilisation seront mis en place à destination des différents acteurs impliqués dans la prise en charge des publics porteurs de troubles Dys (équipe éducative). De même des actions en directions des familles seront organisées pour les informer sur les outils de compensation



numériques pour suppléer aux difficultés des apprenants. Des actions de communication sur le territoire de chaque site permettront de mettre en place des partenariats propre à la mission d'animation du territoire de chaque établissement agricole (mairie, communauté de commune, associations...).

Critères : Modalités de communication au niveau local prévues et riches (touchant différent publics)

### 3.3. Aux partenaires institutionnels ?

Partenaires	Modalités de communication
<b>IEA</b>	Diffusion de rapports de recherche, de bilans des actions via le site Pollen et le site chlorofil, Communication lors des rencontres de l'innovation à Montpellier 2020. Mmes Nathalie Flippo et Francine Randi
<b>ENSFEA, ESPE</b>	A l'issue de l'année 1 : diffusion de la revue de littérature sous deux formes : <ul style="list-style-type: none"> <li>- publication de recherche et</li> <li>- liste des applications retenues pour la phase 2 de l'expérimentation.</li> </ul> Année 2 et 3 Diffusion des résultats des expérimentations mises en place : communication à l'ensemble des partenaires des publications de recherche Communication lors des rencontres de l'innovation à Montpellier 2020 Diffusion grand public via le site <a href="http://accesslab.ensfea.fr/">accesslab</a> : <a href="http://accesslab.ensfea.fr/">http://accesslab.ensfea.fr/</a>
<b>DGER</b>	Invitation aux réunions bilan Chargé de mission numérique éducatif de l'enseignement agricole : Mme Nathalie Hérault ; Adjointe au BVIE chargée des questions sur le handicap : Mme Sandra Zemouli.

Critères : Interactions prévues avec les partenaires institutionnels dans le cadre de réunions d'équipes, de rencontres régionales, etc.

### 3.4. Aux autre(s) partenaire(s) – collectivités territoriales, projets éducatifs territoriaux, entreprises, associations...

Partenaires	Modalités de communication
-------------	----------------------------



FFDYS	Journée nationale des Dys, informations sur le site de l'association sur les outils de suppléance validés.
Bookin	Retours sur les usages et demande de développement de fonctionnalités adaptées.

Critères : Inclusion des membres ou représentants des partenaires dans l'équipe du LéA, présentation de l'action et des résultats, invitation/participation aux réunions, présentation lors de rencontres régionales/nationales, animation de formation, accueil d'étudiants, enregistrement de l'action de recherche/le LéA sur le site internet du partenaire, etc.

#### 4. Autres éléments d'information ou indicateur d'activité à mettre en valeur

Participation de L. Branciard à la réalisation de ressources numériques sur les adaptations spécifiques pour les apprenants porteurs de trouble Dys pour la plate-forme handicap, portant sur la scolarisation des élèves avec TSLA- DGESCO (Mise en ligne septembre 2019).  
Publication sur la plateforme Cap École inclusive du MEN

Critères : Expertise, liens internationaux, "promotion" d'un secteur isolé ou en difficulté, liaison/interaction de recherche 1er - 2nd degré, ...)

#### 5. Avis d'opportunités



Si plusieurs établissements constituent le LÉA, remplir un tableau pour chacune de leurs autorités responsables

**Chefs d'établissements dans le second degré, directeurs d'école et IEN dans le 1<sup>er</sup> degré, ...**

Institution	EPLEFPA de Marmilhat
NOM - Prénom du représentant	Mme Isabelle Plassais
Statut du représentant	Directrice
Courriel	<a href="mailto:Isabelle.plassais@educagri.fr">Isabelle.plassais@educagri.fr</a>
Téléphone fixe/portable	04 73 83 72 50
Adresse postale	BP116 – 633370 Lempdes
Type de soutien apporté (logistique, administratif, technique, scientifique, etc.)	Lieux d'expertise de l'action, accueil de l'équipe de recherche, communication autour du projet, participation au module de formation construit (porté par l'ENSFEA)
Avis d'opportunité	
Signature	



## Chefs d'établissements dans le second degré, directeurs d'école et IEN dans le 1<sup>er</sup> degré, ...

Institution	LPA d'Oloron-Sainte-Marie
NOM - Prénom du représentant	Mme Patricia Lendres
Statut du représentant	Proviseure
Courriel	<a href="mailto:Patricia.lendres@educagri.fr">Patricia.lendres@educagri.fr</a>
Téléphone fixe/portable	05 59 39 05 14
Adresse postale	1051 route du gave d'Aspe – BP144 – 64404 Oloron-Sainte-Marie
Type de soutien apporté (logistique, administratif, technique, scientifique, etc.)	Lieux d'expertise de l'action, accueil de l'équipe de recherche, communication autour du projet, participation au module de formation construit (porté par l'ENSFEA)
Avis d'opportunité	
Signature	



## Chefs d'établissements dans le second degré, directeurs d'école et IEN dans le 1<sup>er</sup> degré, ...

Institution	LEGTA Toulouse-Auzeville
NOM - Prénom du représentant	M. Antoine Santimaria
Statut du représentant	Directeur
Courriel	<a href="mailto:Antoine.santimaria@educagri.fr">Antoine.santimaria@educagri.fr</a>
Téléphone fixe/portable	05-61-00-30-70
Adresse postale	2 route de Narbonne, BP72647 – 31326 Castanet Tolosan
Type de soutien apporté (logistique, administratif, technique, scientifique, etc.)	Lieux d'expertise de l'action, accueil de l'équipe de recherche, communication autour du projet, participation au module de formation construit (porté par l'ENSFEA)
Avis d'opportunité	
Signature	



Si plusieurs partenaires sont impliqués, remplir un tableau par partenaire mentionné aux parties 1.3.b., 3.3 et 3.4.

**Partenaire(s) institutionnels au ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche (Cardie, IA-IPR, IEN, Dasen)**

Institution	Direction du Numérique pour l'Éducation –Ministère de l'éducation nationale
NOM - Prénom du représentant	RENAUD Patrice
Statut du représentant	Chargé de mission nationale Numérique et handicap Réfèrent accessibilité numérique
Courriel	<a href="mailto:patrice.renaud@education.gouv.fr">patrice.renaud@education.gouv.fr</a>
Téléphone fixe/portable	01-55-55-80-13
Adresse postale	107 rue de Grenelle 75 013 Paris
Type de soutien apporté (logistique, administratif, technique, scientifique, etc.)	Logistique, méthodologique, administratif, technique
Avis d'opportunité	Ce projet est absolument nécessaire notamment compte-tenu du grand nombre d'élève concernés, du fait que ce type de troubles est invisible et que le numérique apporte souvent une réponse pertinente.
Signature	

Engagement des partenaires institutionnels (CARDIE, MENESR...) dans l'équipe opérationnelle. Avis positif et du CARDIE en lien avec le DRDIE (DGESCO).

**Directeur de l'unité de recherche porteuse de l'action de recherche (UMR, EA,...)**



Institution	UMR EFTS
NOM - Prénom du représentant	
Statut du représentant	
Courriel Téléphone fixe/portable Adresse postale	
Type de soutien apporté (logistique, administratif, technique, scientifique, etc.)	
Avis d'opportunité	
Signature	

**Autre(s) partenaire(s) – autres LéA, ÉSPÉ, collectivités territoriales, projets éducatifs territoriaux, entreprises, associations...**

Institution/Organisation :	ÉSPÉ Toulouse – Structure fédérative de recherche « apprentissage, enseignement, formation » (AEF)
Echelle (académique, locale, régionale, nationale, européenne, etc.)	Académique
NOM Prénom du représentant	Karine Duvignau
Statut du représentant	Directrice



Courriel :	<a href="mailto:Karine.duvignau@univ-tlse2.fr">Karine.duvignau@univ-tlse2.fr</a>
Téléphone fixe/portable :	05-62-25-20-74
Adresse postale :	56 avenue de l'URSS 31 078 Toulouse cedex
Type de soutien apporté (logistique, administratif, technique, scientifique, etc.)	Scientifique
Avis d'opportunité :	
Signature :	



Institution/Organisation :	<b>Fédération française des Dys</b>
Echelle (académique, locale, régionale, nationale, européenne, etc.)	nationale
NOM Prénom du représentant	GROH Nathalie
Statut du représentant	Présidente
Courriel :	<a href="mailto:nbcj.groh@gmail.com">nbcj.groh@gmail.com</a>
Téléphone fixe/portable :	<b>0667832566</b>
Adresse postale :	
Type de soutien apporté (logistique, administratif, technique, scientifique, etc.)	Apports sur les troubles Dys Retour sur les tests usagers Expertise sur l'accessibilité et les livres numériques
Avis d'opportunité :	
Signature :	

Institution/Organisation :	<b>Association Bookin</b>
Echelle (académique, locale, régionale, nationale, européenne, etc.)	Nationale
NOM Prénom du représentant	Daniel Girard
Statut du représentant	Président de l'association
Courriel :	GIRARD DANIEL <bookin.lu@gmail.com>



Téléphone fixe/portable :	
Adresse postale :	
Type de soutien apporté (logistique, administratif, technique, scientifique, etc.)	Soutien logistique. Appui aux établissements pour la mise à disposition et l'adaptation de manuels scolaires.
Avis d'opportunité :	
Signature :	

Critères : Capacité à diffuser sur l'environnement territorial et à l'échelle nationale et internationale). Partenaires pouvant assurer le développement et la diffusion de formation en lien avec l'action de recherche. Partenaire à l'échelle locale, nationale, européenne ou internationale pouvant relayer la diffusion de la recherche, des productions et des ressources.

[1] Les porteurs du LéA sont responsables de la définition de l'action, de la rédaction de recherche de ce dossier de candidature, du suivi de la candidature et de la mise en œuvre de l'action s'il est retenu. Identifier au moins deux interlocuteurs (un pour le lieu, un pour l'équipe de recherche) qui seront informés de l'instruction du dossier par l'IFÉ.



## Réseau des LéA - Chartes des correspondants (version 2015)

Les chartes des correspondants LéA et IFÉ ont pour but d'explicitier les rôles de ces deux acteurs essentiels pour le développement du LéA, au niveau du terrain pour le correspondant LéA et au niveau de la recherche pour le correspondant IFÉ. Les missions des deux correspondants s'articulent intimement, leurs interactions et leur collaboration sont indispensables au développement et au fonctionnement du LéA et à son insertion dans le réseau.

Les chartes présentent également des outils qui sont à leur disposition pour mener leurs missions, notamment ceux favorisant la communication et la diffusion des résultats de la recherche vers le monde de l'éducation.

<b>Charte du correspondant IFÉ</b>	<b>Charte du correspondant LéA</b>
<p data-bbox="129 1003 724 1077"><b>Responsabilités du correspondant IFÉ</b></p> <ul data-bbox="129 1115 724 1715" style="list-style-type: none"><li>- Assurer le développement de la recherche, dont il est le représentant, avec les visées du dispositif LéA.</li><li>- Organiser la recherche de manière collaborative en favorisant l'approche réflexive.</li><li>- Participer, avec le correspondant LéA, à la communication sur la recherche vers l'ensemble des acteurs et des partenaires du LéA, en s'assurant de la visibilité de l'IFÉ.</li><li>- Impulser et favoriser la communication concernant la dimension "recherche" du dispositif LéA vers les partenaires de l'éducation et de la formation (autres</li></ul>	<p data-bbox="724 1003 1433 1039"><b>Responsabilités du correspondant LéA</b></p> <ul data-bbox="724 1070 1433 1715" style="list-style-type: none"><li>- Coordonner les actions du LéA en assurant les liens entre l'IFé, l'équipe de recherche et la structure d'accueil, en particulier les personnels de direction.</li><li>- Organiser, avec le correspondant IFÉ, à la communication sur la recherche vers l'ensemble des partenaires du LéA, en s'assurant de la visibilité de l'IFÉ.</li><li>- Contribuer avec le correspondant IFÉ à la communication concernant la dimension "recherche" du dispositif LéA vers les partenaires de l'éducation et de la formation (autres LéA, CARDIE, ESPÉ, institutions publiques, collectivités territoriales, parents, patients, public, etc.) en utilisant les ressources du réseau mis en place par l'IFÉ</li><li>- rendre compte des activités du LéA auprès de l'IFÉ, en collaboration avec le correspondant LéA</li></ul>



LéA, CARDIE, ÉSPÉ, institutions publiques, collectivités territoriales, parents, patients, public, etc.) en utilisant les ressources du réseau mis en place par l'IFÉ

- rendre compte des activités du LéA auprès de l'IFE, en collaboration avec le correspondant LéA

### **Statut du correspondant IFÉ**

Le correspondant IFÉ est un chercheur ou un enseignant chercheur appartenant à un laboratoire à une équipe de recherche. Il peut être aussi un formateur ayant une charge de recherche (au sein d'une ÉSPÉ, par exemple).

La reconnaissance du travail du correspondant IFÉ (quotité de service, heures supplémentaires, autre...) devra être discutée avec la direction de l'institution dont il dépend, le correspondant IFÉ et le référent du LéA au comité de pilotage, et sera si possible inscrite dans la convention.

### **Tâches à accomplir par le correspondant IFÉ**

- Participer à la publication des informations sur son LéA: actualiser la page du LéA sur le site des LéA, publier sur le blog, déposer des documents dans le dossier de partage.
- Suivre l'écriture et la signature de la convention en lien avec le correspondant IFÉ, le comité de

### **Statut du correspondant LéA**

Le correspondant LéA est un membre de la structure d'accueil ou lieu d'éducation. Il peut être impliqué directement dans la recherche en cours (enseignant associé à cette recherche par exemple), mais pas obligatoirement.

Dans le cas où le LéA est un établissement scolaire, l'enseignant correspondant LéA pourra être rémunéré par un forfait horaire dont le montant est précisé en début d'année scolaire. Dans les autres cas, la reconnaissance du travail du correspondant (libération d'un temps de travail, heures supplémentaires, autre...) devra être discutée avec la direction de la structure d'accueil du LéA, le correspondant IFÉ et le référent du LéA au comité de pilotage, et sera si possible inscrite dans la convention.

### **Tâches à accomplir par le correspondant LéA**

- Compléter et actualiser la page du LéA en début de chaque année scolaire sur le site de l'IFÉ
- 
- Suivre l'écriture et la signature de la convention en lien avec le correspondant IFÉ, le comité de pilotage des LéA en informant le CARDIE.
- Organiser et favoriser la transmission de l'information au sein du LéA



pilotage des LéA en informant le CARDIE.

- Proposer des projets de recherche pour assurer le financement des recherches menées dans le LéA
- Organiser les recherches collaboratives en les situant dans leur contexte scientifique national et international
- Présenter la recherche conduite dans son LéA lors d'évènements organisés par le correspondant LéA, lors des manifestations du réseau et lors de manifestations scientifiques.
- Chercher à développer les liens
  - avec les LéA du réseau notamment travaillant sur des thèmes proches
  - entre son LéA et les projets qui peuvent s'en inspirer localement, dans le cadre du développement des "constellations" autour des LéA.
- Entretenir les relations avec les collectivités territoriales et les partenaires institutionnels dans le but de développer des partenariats (à l'échelle locale, régionale, nationale et internationale).
- Participer à l'élaboration des livrables (bilans annuels collectifs et individuels) avec l'ensemble de l'équipe, en

- entre les membres de l'équipe : rappeler les tâches à accomplir et le calendrier prévisionnel, avoir un rôle de catalyseur

- entre la ou les structures d'accueil et l'équipe : mentionner l'existence du LéA sur le site internet de l'établissement et un lien vers le site des LéA, afficher les posters annonçant les manifestations du réseau, organiser des réunions pour présenter les travaux du LéA, notamment en début d'année prévoir un temps de partage avec les responsables d'établissements pour discuter les enjeux de la recherche, faire en sorte que le LéA soit inscrit dans le projet d'établissement...

- de l'IFé vers l'équipe : communiquer les informations recueillies lors du séminaire de rentrée et de la rencontre nationale des LéA, faire connaître les ressources produites par le réseau, partager les informations concernant les recherches soutenues par l'IFé ainsi que les formations proposées

de l'équipe vers l'IFÉ : inviter chaque membre à s'inscrire sur le site collaboratif du LéA en indiquant son profil, déposer des documents dans l'espace collaboratif, coordonner la rédaction des bilans collectifs et individuels avec le correspondant IFE

- Communiquer au-delà : publier des billets sur le blog des LéA (description des travaux, organisation d'actions de formation, récit d'évènements importants, publication d'articles), inscrire le LéA sur la plateforme Expérithèque,

<p>collaboration avec le correspondant LÉA.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Gérer la demande et la répartition des forfaits horaires pour les enseignants participants aux recherches, attester des services faits.</li> <li>• Participer au séminaire de rentrée du réseau des LÉA et à la rencontre nationale</li> </ul>	<p>participer aux rencontres de l'innovation, organiser des actions de formation, concevoir un module M@gistere</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Développer des relations avec les partenaires extérieurs (collectivités territoriales, associations, entreprises...) ainsi qu'avec l'ESPE.</li> <li>• Participer au séminaire de rentrée du réseau des LÉA et à la rencontre nationale</li> <li>• Rédiger un rapport d'activité en fin d'année, s'il est enseignant associé à l'IFÉ</li> </ul>
---	---

### Ressources et outils pour accompagner le travail des correspondants

- **Le site de l'IFÉ** contient de nombreuses informations sur l'institut (présentation des équipes de recherche et des groupes de travail, catalogue de formation de formateurs, ressources de Veille et analyses, lien vers la bibliothèque...)
  - **Le site public des LÉA** décrit le dispositif, le réseau des LÉA, donne les informations officielles sur chaque LÉA et des liens vers les ressources produites par les LÉA
  - **L'espace collaboratif du site des LÉA** permet le partage de documents et les échanges entre LÉA (forum) et contient des documents de références fournis par l'IFE. Il est ouvert à tous les membres du réseau qui le souhaite et en particulier aux correspondants LÉA et IFE.
  - **Le blog des LÉA**, intégré à la plateforme Hypothèse, est l'outil de communication du réseau des LÉA, entre ses acteurs, mais aussi vers tous les internautes intéressés. Il affiche les temps forts de la vie de chaque LÉA et les évènements du réseau.
- Le kit de communication**, accessible dans l'espace collaboratif du site des LÉA, il rassemble différents outils pour faciliter la communication au sein de chaque LÉA et avec ses partenaires.

